



LE COURAGE C'EST AGIR

En tant que société d'assurance, nous aidons les gens en leur offrant une protection et en prenant en charge leurs risques. Mais nous voulons aussi jouer un rôle de coach en les encourageant à se lancer. Car nous sommes convaincus que le courage nous fait avancer dans la vie.

Et le courage, c'est agir. Seuls ceux qui osent parviendront à un résultat. Ils échoueront peut-être, mais dans ce cas, nous serons là pour les aider. Telle est la philosophie qui dicte nos vies et nos actions. Et c'est précisément la raison pour laquelle nos clientes et clients ainsi que nos partenaires et nos parties prenantes peuvent compter sur nous à tout moment.

Est-ce que cette approche nécessite du courage? Absolument. Mais le monde n'appartient-il pas aux courageux?

LE COURAGE C'EST AGIR. NOUS VOUS ACCOMPAGNONS.

SOMMAIRE

A Chiffres-clés IFRS

Pages 4 - 5

- 5 Chiffres-clés du groupe Allianz Suisse
-

B Comptes annuels statutaires

Pages 6 – 51

- 7 Rapport de la situation
- 12 Allianz Suisse Société d'Assurances SA
 - Compte de résultats
 - Bilan
 - Tableau des flux de trésorerie
 - Annexe
 - Affectation du bénéfice
 - Rapport de l'organe de révision
- 26 Allianz Suisse Société d'Assurances sur la Vie SA
 - Compte de résultats
 - Bilan
 - Tableau des flux de trésorerie
 - Annexe
 - Affectation du bénéfice
 - Rapport de l'organe de révision
- 41 CAP Compagnie d'Assurance de Protection Juridique SA
 - Compte de résultats
 - Bilan
 - Tableau des flux de trésorerie
 - Annexe
 - Affectation du bénéfice
 - Rapport de l'organe de révision

CHIFFRES-CLÉS IFRS

A

CHIFFRES-CLÉS DU GROUPE ALLIANZ SUISSE ¹

Chiffres-clés agrégés IFRS

En millions de CHF

	2018	2017	Variation en %
Primes brutes comptabilisées Groupe (Non-vie et Vie)	3 723,3	3 664,7	1,6
Primes brutes comptabilisées Non-vie	2 000,9	1 921,6	4,1
Primes brutes comptabilisées Vie	1 722,4	1 743,1	-1,2
Primes acquises nettes Non-vie	1 918,2	1 843,1	4,1
Primes acquises nettes Vie	460,2	475,5	-3,2
Prestations d'assurance pour propre compte	1 747,8	1 673,2	4,5
Frais pour propre compte	599,0	605,4	-1,1
Produits et bénéfices nets sur placements	441,0	547,2	-19,4
Résultat opérationnel	342,6	303,7	12,8
Bénéfice annuel	272,4	249,0	9,4
Fonds propres	2 135,17	2 291,43	-6,8
Ratio combiné Non-vie	91,7 %	92,7 %	-1 pt de %

Libération de l'obligation de consolidation

Les sociétés du groupe Allianz Suisse sont intégrées dans les comptes annuels consolidés d'Allianz SE et n'ont dès lors aucune obligation de consolidation. Les comptes annuels et le rapport de la situation du groupe sont publiés dans le rapport de gestion d'Allianz SE et déposés à l'Office du registre du commerce de Munich après leur présentation à

l'Assemblée générale. Le rapport de gestion d'Allianz SE peut y être consulté ou être demandé à l'adresse suivante:

Allianz Suisse, Communication d'entreprise
Richtiplatz 1
8304 Wallisellen

¹ - Le groupe Allianz Suisse se compose des sociétés suivantes: Allianz Suisse Société d'Assurances SA, Allianz Suisse Société d'Assurances sur la Vie SA, CAP Compagnie d'Assurance de Protection Juridique SA, Allianz Suisse Immobilier SA, Quality1 AG, ELVIA e-Invest AG et JUSTIS Sàrl.

COMPTES ANNUELS STATUTAIRES

B

RAPPORT DE LA SITUATION

Le groupe Allianz Suisse a bien maintenu le cap dans un environnement de marché toujours difficile. Le volume total de primes a augmenté de 1,6 %, à CHF 3 723,3 millions (exercice précédent: CHF 3 664,7 millions). La croissance des primes du groupe Allianz Suisse a été tirée par les affaires Choses. Avec une augmentation significative de 4,1 %, les primes brutes Non-vie ont franchi le cap des 2 milliards (exercice précédent: CHF 1 921,6 millions) et a ainsi connu pour la quatrième année consécutive une croissance nettement supérieure à la moyenne du marché. Dans les affaires Vie, en revanche, les primes ont diminué de 1,2 %, à 1 722,4 millions (exercice précédent: CHF 1 743,1 millions) en raison d'une politique de souscription prudente dans un contexte de taux d'intérêt toujours bas.

La croissance nette du portefeuille s'est poursuivie, avec une augmentation d'environ 15 000 clients. Les efforts pour améliorer l'expérience client avec de nouveaux produits et services digitaux ont porté leurs fruits. C'est également ce qui ressort de l'enquête NPS sur la satisfaction des clients de la branche, dans laquelle Allianz Suisse figure parmi les trois premiers dans les segments «Vie» et «Non-Vie», ce qui lui a permis d'atteindre un objectif stratégique important. Lors de la remise du prix de l'innovation l'année dernière, le magazine Schweizer Versicherung a souligné le fait qu'Allianz Suisse était l'une des compagnies suisses d'assurances les plus innovantes en lui décernant la deuxième place avec sa solution d'assurance inédite «Splitsurance» pour les colocations.

Le rachat de la DAS Protection Juridique SA en Suisse, finalisé au premier semestre, a constitué un autre temps fort de l'année. Par cette acquisition, Allianz Suisse compte désormais, avec sa filiale, la CAP Compagnie d'Assurance de Protection Juridique SA, parmi les trois principaux assureurs de protection juridique de Suisse.

Allianz Suisse Société d'Assurances SA

Dans un environnement de marché concurrentiel, Allianz Suisse Société d'Assurances SA a augmenté son bénéfice net de CHF 65,6 millions, le portant à CHF 405,1 millions pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. Cette évolution positive est notamment due à une hausse des primes encaissées pour propre compte de CHF 47,1 millions, mais aussi à une augmentation des résultats des placements de CHF 110,3 millions, générée par l'augmentation des dividendes versés par les filiales.

En revanche, les charges des cas d'assurances se sont alourdies de CHF -51,9 millions et les charges d'acquisition et de gestion pour propre compte de CHF -5,0 millions; les autres produits ont quant à eux enregistré un recul de CHF -31,7 millions.

Les affaires Choses ont de nouveau affiché une hausse sensible des primes brutes (2,9 % contre 2,1 % l'exercice précédent), essentiellement grâce aux segments Véhicules à moteur, Maladie et Accidents. Elles ont ainsi enregistré une croissance nettement supérieure à la moyenne du marché en 2018 également.

L'augmentation des charges des cas d'assurances est liée à la croissance des primes et a été partiellement compensée par la diminution des sinistres causés par les catastrophes naturelles et les dommages importants par rapport à l'exercice précédent.

Allianz Suisse Société d'Assurances sur la Vie SA

Dans un environnement de marché toujours marqué par la faiblesse des taux d'intérêt, Allianz Suisse Société d'Assurances sur la Vie SA a augmenté son bénéfice net de CHF 19,9 millions pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le portant à CHF 100,9 millions. Cette hausse est essentiellement due à un meilleur résultat technique.

Les primes brutes ont diminué de CHF -20,7 millions pour s'établir à CHF 1 722,4 millions. En raison de la faiblesse persistante des taux d'intérêt en Suisse, la politique de souscription prudente, notamment en Vie collective, a été maintenue. En conséquence, les encaissements de primes en Vie collective ont baissé de CHF -17,3 millions, à CHF 1 347,6 millions. Les primes brutes dans les affaires Vie individuelle ont diminué quant à elles de CHF -3,0 millions, à CHF 328,8 millions. Les primes brutes des assurances vie liées à des participations sont restées à leur niveau de l'exercice précédent. Le portefeuille de produits a continué à faire l'objet d'une optimisation permanente et des solutions d'assurance offrant sécurité et rendement ont été proposées aux clients, en dépit des conditions difficiles du marché.

Les charges d'acquisition et de gestion pour propre compte ont diminué de CHF 7,3 millions, à CHF -133,4 millions. La variation du résultat des placements de CHF -131,3 millions en 2018 s'explique principalement par le recul des produits courants de CHF -89,5 millions et par des amortissements nets plus élevés, à hauteur de CHF -45,9 millions, dus à l'évolution du marché.

CAP Compagnie d'Assurance de Protection Juridique SA

La CAP Compagnie d'Assurance de Protection Juridique SA tire un bilan positif de l'exercice clos le 31 décembre 2018. En avril 2018, Allianz Suisse a racheté la DAS Protection Juridique SA, laquelle a fusionné avec la CAP Compagnie d'Assurance de Protection Juridique SA le 1^{er} juillet 2018. Les effets financiers de cette fusion sont visibles dans tous les postes du bilan et du compte de résultat en comparaison avec l'exercice précédent. La CAP Compagnie d'Assurance de Protection Juridique SA a enregistré une perte nette de CHF -3,4 millions (exercice précédent CHF 0,9 million) due aux charges de restructuration liées à la fusion.

Les produits de l'activité technique d'assurance ont affiché une forte hausse. Les primes brutes ont augmenté de CHF 17,8 millions par rapport à l'exercice précédent pour atteindre CHF 88,6 millions en 2018. Grâce à la croissance significative de son volume de primes, la CAP Compagnie d'Assurance de Protection Juridique SA est désormais numéro trois sur le marché suisse de la protection juridique.

En 2018, les charges d'acquisition et de gestion pour propre compte se sont alourdies de CHF -3,5 millions, à CHF -29,7 millions, principalement en raison de l'augmentation du nombre de collaborateurs liée à la fusion.

Le résultat des placements a diminué de CHF -0,7 million, pour s'établir à CHF 0,1 million en 2018, un recul essentiellement dû à la hausse des amortissements et corrections de valeur sur les titres à revenu fixe.

Postes à temps plein en moyenne annuelle

Durant l'exercice écoulé, les sociétés du groupe Allianz Suisse ont employé le nombre suivant de collaborateurs à temps plein en moyenne annuelle:

	2018	2017
Allianz Suisse		
Société d'Assurances SA	1 328	1 280
Allianz Suisse		
Société d'Assurances sur la Vie SA	306	307
CAP Compagnie d'Assurance de Protection Juridique SA	178	146

Évaluation des risques du groupe Allianz Suisse

Le Conseil d'administration des différentes sociétés d'Allianz Suisse est l'instance suprême en matière de risques. Il fixe la stratégie et la politique de risque et définit l'organisation en matière de risques. L'équipe Gestion du risque est responsable de la gestion qualitative des risques, en particulier de l'organisation adéquate du système de contrôle interne et de la gestion quantitative des risques. La fonction de gestion des risques rend compte régulièrement au Directoire, à l'Audit

and Risk Committee du Conseil d'administration et, plus généralement, au Conseil d'administration dans son ensemble. Le système de contrôle interne au sens de l'art. 728a CO, dont l'existence est confirmée par l'organe de révision, est considéré par les organes de la société comme approprié et efficace. Il est basé sur les exigences de l'art. 27 LSA et de la Circ.-FINMA 17/2 «Gouvernance d'entreprise – assureurs».

En tant que sociétés suisses d'assurances, les porteurs de risque du groupe Allianz Suisse (Allianz Suisse Société d'Assurances, Allianz Suisse Société d'Assurances sur la Vie SA, CAP Compagnie d'Assurance de Protection Juridique SA) sont soumis aux exigences du Test suisse de solvabilité (Swiss Solvency Test), qui évalue les risques de marché et de crédit ainsi que les risques actuariels. La capitalisation selon ce test répond à la condition de solvabilité de l'OS pour tous les porteurs de risque du groupe Allianz Suisse. Standard & Poor's a attribué la note AA- avec perspective stable à Allianz Suisse Société d'Assurances SA et à Allianz Suisse Société d'Assurances sur la Vie SA, les hissant aux rangs des assureurs directs les mieux cotés de Suisse.

Le respect des exigences réglementaires fait l'objet d'une surveillance continue. Les concentrations potentielles de risques, par exemple en raison de la faiblesse persistante des taux d'intérêt dans un contexte volatil, ou d'accumulations dans les risques souscrits, sont contrôlées au moins une fois par trimestre. Le reporting suit un cycle trimestriel régulier, mais les placements intégrant des produits dérivés font l'objet d'un suivi plus fréquent, voire continu. En 2018, les produits dérivés ont été utilisés exclusivement à des fins de couverture.

Engagement durable

Allianz Suisse assume une responsabilité à l'égard de ses clients et de son personnel, mais aussi de la société. La confiance et la fiabilité sont nos atouts les plus précieux. Fermement convaincus de ces principes, nous cherchons à les traduire en actes.

Depuis 2007, nous sommes ainsi partenaire de la Croix-Rouge suisse (CRS) et soutenons divers projets, dont les services de transport bénévole ainsi que l'aide en cas de catastrophe. Nos collaborateurs peuvent participer à des projets d'utilité publique une journée par an à titre de bénévoles d'entreprise. En outre, Allianz Suisse est membre fondateur de la Fondation Suisse pour le Climat et s'engage en faveur du handisport d'élite en tant que partenaire de Swiss Paralympic. Dans le cadre de sa gestion de fortune, Allianz Suisse applique systématiquement les critères spécifiques de durabilité ESG (Environment, Social, Governance), ce qui contribue également à une meilleure évaluation des opportunités et des risques potentiels des placements.

CHIFFRES-CLES DE L'ENTREPRISE EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT

		En chiffres absolus		Par collaborateur	
		2018	2017	2018	2017
Émissions de gaz à effet de serre (GES)	t éq. CO ₂	1 174	1 192	0,6	0,6
Énergie	MWh	5 079	5 808	2,5	2,8
Voyages d'affaires	km	4 609 130	3 764 979	2 248	1 823
Papier	kg	374 000	350 581	0,17 ¹	0,16 ¹
Eau	m ³	18 449	18 634	9,0	9,0
Déchets	kg	192 921	189 275	94	92

¹ – par police

Nous sommes conscients de l'impact de nos activités sur l'environnement. Afin de réduire cet effet, nous misons sur une gestion active de l'environnement. Nos chiffres-clés en matière d'environnement font partie intégrante du rapport de gestion. Ils sont collectés selon la méthode standardisée du groupe Allianz Suisse et consolidés dans le rapport du groupe sur la durabilité.

Les chiffres-clés ci-après concernent tous les sites d'exploitation d'Allianz Suisse. En 2018, les voyages d'affaires demeuraient la principale source d'émissions de gaz à effet de serre (GES), avec 59 %, suivis du papier (32 %) et de l'énergie

(10 %). L'empreinte GES par collaborateur a été maintenue au niveau de l'année précédente et demeure inchangée à la faible valeur de 0,6 t éq. CO₂. Comparée à l'exercice précédent, la consommation d'énergie a diminué de 13 %, ce qui s'explique en partie par des mesures opérationnelles d'optimisation, telles que le réglage précis de la technique de mesure, de commande et de régulation du système de chauffage du siège principal à Wallisellen. La quantité de déchets résiduels produits a légèrement augmenté, mais Allianz Suisse a pu réduire de 21 % la proportion de déchets non recyclables.

DIVERSITE AU SEIN D'ALLIANZ SUISSE

En 2018, Allianz Suisse a poursuivi sa stratégie Diversity & Inclusion. Comme en 2017, l'accent a été mis sur la dimension Gender en 2018. Notre compréhension globale de la direction et de la collaboration ainsi que l'égalité des chances pour les femmes et les hommes ont fait l'objet d'un mandat externe d'évaluation à l'issue duquel Allianz Suisse a obtenu le label «EDGE ASSESS» en décembre 2018. Nous nous engageons ainsi à être un employeur attrayant, qui prend au sérieux l'égalité des chances. Ces certifications montrent que notre entreprise est sur la bonne voie en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en ce qui concerne les possibilités de

carrière, l'équité des salaires, les directives, le recrutement et la promotion, le développement des compétences de direction, la flexibilité dans l'organisation du travail ainsi que le développement de la structure organisationnelle. Allianz Suisse a été très bien notée en particulier pour les postes à temps partiel (pour les femmes et les hommes), les possibilités de télétravail, le congé de paternité de deux semaines et la crèche du siège principal à Wallisellen. Avec toutes ces mesures, l'entreprise aide ses collaborateurs à concilier leur carrière professionnelle avec leur vie privée et leur famille.

Structure des âges

En 2018

	Femmes	Hommes	Total
< 25 ans	9,2 %	7,4 %	8,2 %
25 à 34 ans	29,2 %	21,8 %	25,4 %
35 à 44 ans	28,9 %	23,8 %	26,3 %
45 à 54 ans	20,7 %	25,3 %	23,1 %
55 à 64 ans	11,7 %	21,1 %	16,6 %
> 64 ans	0,3 %	0,6 %	0,5 %
Âge moyen	38,8	42,3	40,6

Femmes avec des fonctions de direction

en %

	2018	2017
Femmes au Conseil d'administration ¹	33,3 %	33,3 %
Femmes au Directoire	14,3 %	14,3 %
Femmes avec des fonctions Senior Executive	18,2 %	14,8 %
Femmes avec des fonctions Executive	23,8 %	26,1 %
Femmes au sein des Talent Pools	33,8 %	29,2 %
WWi [®] (Work Well Index)	66,0 %	70,0 %
IMIX (Inclusive Meritocracy Index)	71,0 %	76,0 %

¹ - Concerne Allianz Suisse Société d'Assurances SA et Allianz Suisse Société d'Assurances sur la Vie SA

Allianz Suisse emploie près de 48 % de femmes et 52 % d'hommes de plus d'une trentaine de nationalités différentes. Elle s'est résolument engagée en faveur de la parité hommes-femmes au sein de la direction en 2018 également. Par exemple, la proportion de femmes avec des fonctions Senior Executive est passée de 14,8 % à 18,2 % et la proportion de femmes au sein des Talent Pools, de 29,2 % à 33,8 %.

Dans le cadre de son enquête annuelle auprès du personnel, le groupe Allianz a évalué le Work Well Index (WWi[®]) et l'Inclusive Meritocracy Index (IMIX) pour toutes les unités d'affaires. Le Work Well Index mesure le stress professionnel des collaborateurs et l'Inclusive Meritocracy Index quantifie les progrès de l'entreprise vers une culture intégratrice de la performance et donc orientée vers le personnel. Avec des valeurs légèrement inférieures, les deux indices d'Allianz Suisse n'en restent pas moins au niveau du groupe.

Perspectives

Le groupe Allianz Suisse a réalisé d'importants progrès dans la réalisation de ses objectifs stratégiques en 2018, ce qui lui permettra de poursuivre sur la voie du succès. Nous entendons donc continuer sur notre lancée en 2019 et asseoir notre position dans les affaires Choses et Vie. Grâce au rachat de la DAS Protection Juridique SA en Suisse, et à sa fusion avec la CAP Compagnie d'Assurance de Protection Juridique SA, nous avons déjà réussi à renforcer considérablement notre position concurrentielle sur le marché en croissance des assurances de protection juridique.

Nous avons l'intention d'atteindre cet objectif dans d'autres secteurs d'activité également, sur la base de nouveaux produits, d'une approche client optimisée et d'innovations digitales. Allianz Suisse a par exemple complété son assurance Cyber Risk pour les PME par un module de couverture «Cyber Crime – Social Engineering», qui inclut les dommages dus à des instructions ou à des factures falsifiées.

Par ailleurs, nous entendons exploiter le fort potentiel de croissance des affaires Vie en élargissant notre gamme de produits, de conseils et de services. Avec le nouveau calculateur de prime, les clients peuvent calculer en ligne (sur le site d'Allianz) la prime pour une solution de prévoyance contre les risques de décès et d'incapacité de gain. Ils reçoivent instantanément une offre et peuvent contacter directement un conseiller. Cette nouvelle forme d'interaction nous ouvre des perspectives de croissance. En outre, les produits nouveaux, flexibles et efficaces en termes de capital d'Allianz Suisse promettent de répondre aux défis de la prévoyance vieillesse privée tout en remplissant les exigences d'efficacité de l'entreprise en matière de politique de souscription. Quant aux affaires Vie collective, elles resteront un pilier important de notre offre. Car les petites et moyennes entreprises en particulier, ne veulent pas ni ne peuvent supporter les risques de la prévoyance vieillesse professionnelle. Les entreprises sont toujours très demandeuses de solutions d'assurance globale.

Le secteur de l'assurance est en pleine mutation pour faire face à la digitalisation croissante et à l'évolution rapide des besoins des clients. Nous entendons jouer un rôle actif dans ce changement et continuer à saisir résolument les opportunités qui se présenteront.



ALLIANZ SUISSE

SOCIETE D'ASSURANCES SA

Compte de résultats

En milliers de CHF

	Annexe	2018	2017
Prime brute	1	1 904 473	1 850 828
Part des réassureurs dans la prime brute		-76 466	-71 699
Prime pour propre compte		1 828 007	1 779 129
Variation des reports de primes		-7 499	-35 583
Part des réassureurs dans la variation des reports de primes		-332	29 504
Primes acquises pour propre compte		1 820 176	1 773 050
Autres produits de l'activité d'assurance		109	5 109
Total produits de l'activité technique d'assurance		1 820 285	1 778 159
Paiements bruts des cas d'assurance	2	-1 290 076	-1 221 770
Part des réassureurs dans les paiements des cas d'assurance		25 729	32 962
Variation des provisions techniques	3	17 705	7 260
Part des réassureurs dans la variation des provisions techniques		-1 011	-14 185
Charges des cas d'assurance pour propre compte		-1 247 653	-1 195 733
Charges d'acquisition et de gestion		-428 585	-423 025
Part des réassureurs dans les charges d'acquisition et de gestion		3 678	3 167
Charges d'acquisition et de gestion pour propre compte	4	-424 907	-419 858
Autres charges techniques pour propre compte		-19 821	-17 387
Total charges de l'activité technique d'assurance		-1 692 381	-1 632 979
Produits des placements	5	470 322	332 549
Charges des placements	6	-125 440	-97 950
Résultat des placements		344 883	234 600
Autres produits financiers		52 870	46 851
Autres charges financières		-69 222	-58 435
Résultat opérationnel		456 434	368 196
Autres produits		17	31 734
Autres charges		-2 259	-2 769
Bénéfice avant impôts		454 192	397 161
Impôts directs		-49 135	-57 648
Bénéfice		405 057	339 513

Bilan

En milliers de CHF

	Annexe	2018	2017
Placements		5 639 494	5 514 820
Biens immobiliers		865 298	858 123
Participations		670 896	617 615
Titres à revenu fixe		3 620 977	3 737 979
Prêts		90 004	20 000
Hypothèques		390 317	278 474
Actions		2 002	2 628
Créances résultant des instruments financiers dérivés		6 849	10 099
Liquidités		256 311	297 852
Part des provisions techniques de la réassurance	7	115 939	117 282
Immobilisations corporelles		63 137	68 873
Actifs incorporels		4 283	-
Créances résultant de l'activité d'assurance		130 410	113 113
dont preneurs d'assurance		110 633	97 187
dont agents et intermédiaires		5 883	3 954
dont sociétés d'assurances		7 301	5 402
dont entreprises liées		6 440	6 326
Autres créances		30 379	28 107
dont entreprises liées		20 453	18 592
Comptes de régularisation actifs		42 530	44 182
Total actifs		6 289 334	6 194 328
Provisions techniques	7	4 559 890	4 570 096
Provisions non techniques		105 086	106 920
Engagements rémunérateurs	8	200 000	175 000
Engagements résultant des instruments financiers dérivés		3 807	1 550
Engagements résultant de l'activité d'assurance		570 326	553 460
dont preneurs d'assurance		559 870	540 116
dont agents et intermédiaires		3 844	4 654
dont sociétés d'assurances		330	1 644
Autres passifs		38 332	42 954
dont entreprises liées		349	1 584
Comptes de régularisation passifs		68 747	75 259
Total fonds étrangers		5 546 188	5 525 240
Capital social		95 605	95 605
Réserves légales		127 785	127 785
dont issues d'apports de capitaux		127 785	127 785
Réserves légales issues du bénéfice		106 187	106 187
Réserves facultatives issues du bénéfice		413 570	339 513
Total fonds propres	9	743 146	669 089
Total passifs		6 289 334	6 194 328

Tableau des flux de trésorerie

En milliers de CHF

	2018	2017
Bénéfice avant impôts	454 192	397 161
Réorganisation dans l'activité d'investissement (avec effet de trésorerie)	-223 286	-117 293
Résultat des filiales	-223 286	-117 293
Ajustements	21 120	28 660
Amortissements et corrections de valeur sur immobilisations corporelles	7 014	6 922
Amortissements et corrections de valeur sur biens immobiliers	280	2 020
Corrections de valeur sur placements financiers	13 825	19 718
Flux de trésorerie résultant des placements	-84 311	-326 273
Achat / vente		
Biens immobiliers	-7 455	-11 156
Actions	48	-
Titres à revenu fixe	34 939	-222 868
Octroi / remboursement		
Hypothèques	-111 843	-92 249
Variations des actifs et des passifs résultant de l'activité d'exploitation	8 075	169 364
Créances résultant des instruments financiers dérivés	3 250	12 510
Reports de primes	7 499	35 583
Provisions pour prestations d'assurance	-63 081	2 161
Réserves mathématiques	52 276	-7 722
Provisions pour participations contractuelles aux excédents	-6 900	-1 700
Engagements résultant de l'activité d'assurance	16 866	-2 387
Engagements résultant des instruments financiers dérivés	2 257	-13 964
Autres variations des actifs et des passifs résultant de l'activité d'exploitation	-4 092	144 882
Impôts versés	-53 869	-51 185
Flux de trésorerie résultant de l'activité d'exploitation	121 921	100 434
Résultat des filiales	223 286	117 293
Autres activités d'investissement	-55 748	-4 051
Flux de trésorerie résultant de l'activité d'investissement	167 538	113 242
Versements de dividendes	-331 000	-333 200
Flux de trésorerie résultant de l'activité de financement	-331 000	-333 200
Variation des liquidités	-41 541	-119 524
Tableau de variation des liquidités		
État au 1 ^{er} janvier	297 852	417 376
État au 31 décembre	256 311	297 852
Variation des liquidités (nette)	-41 541	-119 524

Annexe

PRINCIPES DE PRÉSENTATION DES COMPTES

Les comptes annuels statutaires ont été établis en conformité avec le Code suisse des obligations (CO) ainsi qu'avec les prescriptions en vigueur relevant du droit des assurances et du droit de la surveillance. La clôture annuelle des comptes est fixée au 31 décembre.

Les comptes annuels d'Allianz Suisse Société d'Assurances SA, Wallisellen, sont établis en francs suisses et, sauf mention contraire, les chiffres financiers sont exprimés en milliers de francs suisses.

Les charges et produits en devises étrangères sont évalués au cours du jour applicable. Les postes de bilan en devises étrangères sont convertis au cours en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

Il est à noter que l'arrondissement commercial peut entraîner des différences lors de l'emploi de montants et de pourcentages arrondis.

Les informations nulles ou négatives ne sont pas affichées.

PRINCIPES D'ÉVALUATION

Les biens immobiliers sont comptabilisés au coût d'acquisition ou de construction sous déduction des corrections de valeur nécessaires. Celles-ci sont calculées à l'aide de la méthode DCF.

Les titres à revenu fixe sont évalués selon la méthode scientifique de l'amortissement des coûts. Les risques de solvabilité sont pris en compte à l'aide de corrections de valeur.

Les participations sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué des pertes de valeur.

Les actions sont inscrites au bilan au coût d'acquisition ou à la valeur de marché inférieure, hors reprise de perte de valeur.

Les hypothèques sont comptabilisées à leur valeur nominale diminuée des pertes de valeur.

Les prêts sont évalués à leur valeur nominale ou au coût amorti.

Les actifs incorporels sont évalués à leur coût d'acquisition ou de construction diminué des amortissements et des corrections de valeur nécessaires.

Les créances et dettes découlant d'instruments financiers dérivés sont enregistrées au bilan à leur valeur de marché, les gains et pertes étant comptabilisés au compte de résultats.

Les placements transférés au titre de sûretés dans les opérations de mise en pension restent inscrits au bilan sous le poste Placements. Des engagements correspondant à l'apport de fonds sont portés au bilan à leur valeur d'imputation au moment de la conclusion de l'opération ou à la valeur de marché supérieure.

Les provisions techniques sont calculées sur la base des prescriptions légales et prudentielles, dans le respect du plan d'exploitation approuvé par la FINMA.

Les provisions non techniques sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

INDICATIONS, VENTILATIONS ET NOTES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RÉSULTATS ET DU BILAN

1 PRIME BRUTE

En milliers de CHF

	2018	2017
Accidents	240 825	229 754
Maladie	209 945	192 494
Véhicules à moteur	927 850	908 348
Transport	32 562	33 505
Incendie, dommages naturels et matériels	319 767	314 803
Responsabilité civile générale	160 003	158 989
Autres branches	13 522	12 934
Total	1 904 473	1 850 828

Durant l'exercice écoulé, Allianz Suisse Société d'Assurances SA a de nouveau affiché une croissance des primes brutes (2,9 % contre 2,1 % l'exercice précédent). Cette

évolution positive a eu lieu en particulier dans les segments Véhicules à moteur, Maladie et Accidents.

2 PAIEMENTS BRUTS DES CAS D'ASSURANCE

En milliers de CHF

	2018	2017
Accidents	-190 373	-176 485
Maladie	-180 301	-177 140
Véhicules à moteur	-628 339	-594 952
Transport	-17 376	-16 803
Incendie, dommages naturels et matériels	-191 892	-172 779
Responsabilité civile générale	-78 667	-79 744
Autres branches	-3 129	-3 869
Total	-1 290 076	-1 221 770

Durant l'exercice écoulé, CHF -1 290,1 millions ont été versés pour les cas d'assurance (exercice précédent: CHF - 1 221,8 millions). Cette augmentation s'explique pour l'essentiel par la hausse des paiements de sinistres pour cas

d'assurance, laquelle est surtout due au nombre plus élevé de sinistres corporels et matériels lié à la croissance de nos activités.

3 VARIATION DES PROVISIONS TECHNIQUES

Variations en 2018

En milliers de CHF

	Prestations d'assurance	Réserves mathématiques	Participations contractuelles aux excédents
Accidents	81 002	-52 276	1 900
Maladie	-789	-	1 000
Véhicules à moteur	9 887	-	1 200
Transport	-1 454	-	600
Incendie, dommages naturels et matériels	-2 760	-	200
Responsabilité civile générale	-21 904	-	2 000
Autres branches	-900	-	-
Total	63 081	-52 276	6 900

Variations en 2017

En milliers de CHF

	Prestations d'assurance	Réserves mathématiques	Participations contractuelles aux excédents
Accidents	87 982	7 722	-2 500
Maladie	-1 295	-	1 000
Véhicules à moteur	-76 880	-	200
Transport	824	-	-
Incendie, dommages naturels et matériels	-19 269	-	1 000
Responsabilité civile générale	7 847	-	2 000
Autres branches	-1 369	-	-
Total	-2 161	7 722	1 700

Durant l'exercice écoulé, la variation des provisions techniques s'est élevée à CHF 17,7 millions. Ce recul est dû pour l'essentiel à la réduction des provisions pour prestations d'assurance, à hauteur de CHF 63,1 millions, et à l'augmentation des provisions pour réserves mathématiques, d'un montant de CHF -52,3 millions. La diminution des provisions pour prestations d'assurances s'explique principalement par des

attentes moins élevées par rapport au paiement des sinistres dans les segments Accidents et Véhicules à moteur, le segment Responsabilité civile générale ayant connu une évolution contraire.

4 CHARGES D'ACQUISITION ET DE GESTION POUR PROPRE COMPTE

En milliers de CHF

	2018	2017
Accidents	-36 564	-34 596
Maladie	-35 622	-32 872
Véhicules à moteur	-193 571	-190 845
Transport	-9 017	-8 901
Incendie, dommages naturels et matériels	-102 394	-101 515
Responsabilité civile générale	-45 339	-45 800
Autres branches	-2 399	-5 329
Total	-424 907	-419 858

Durant l'exercice écoulé, les charges d'acquisition et de gestion pour propre compte se sont élevées à CHF -424,9 millions (exercice précédent: CHF -419,9 millions),

dont CHF -185,4 millions (exercice précédent: CHF -192,0 millions) étaient dus aux frais de personnel.

5 PRODUITS DES PLACEMENTS

En milliers de CHF

	Produits		Plus-values		Bénéfices réalisés		Total	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Biens immobiliers	61 798	62 007	-	-	5 218	1 515	67 016	63 523
Participations	223 286	117 293	-	-	-	-	223 286	117 293
Titres à revenu fixe	83 828	87 409	84 383	55 751	3 799	3 429	172 010	146 589
Prêts	2 451	304	-	-	-	-	2 451	304
Hypothèques	5 382	4 767	-	-	-	-	5 382	4 767
Actions	73	74	-	-	105	-	178	74
Total	376 818	271 854	84 383	55 751	9 121	4 944	470 322	332 549

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les produits des placements s'élèvent à CHF 470,3 millions (exercice précédent: CHF 332,5 millions). Ils se composent pour l'essentiel de produits courants d'un montant de CHF 376,8 millions (exercice précédent: CHF 271,9 millions) ainsi que de plus-values à concurrence de CHF 84,4 millions (exercice précédent: CHF 55,8 millions) sur les catégories de placements concernées. La hausse des produits courants (CHF 105,0 millions) s'explique principalement par l'augmentation des produits des participations (CHF 106,0

millions par rapport à l'exercice précédent), lesquels se composent en totalité de produits de dividendes de filiales. L'augmentation des plus-values (CHF 28,6 millions au total), à CHF 84,4 millions, est entièrement due aux titres à revenu fixe et résulte avant tout de gains de change. Les bénéfices réalisés au cours de l'exercice sous revue, d'un total de CHF 9,1 millions (exercice précédent: CHF 4,9 millions) sont liés à la vente de biens immobiliers ainsi qu'à la réalisation de titres à revenu fixe.

6 CHARGES DES PLACEMENTS

En milliers de CHF

	Amortissements / corrections de valeur		Pertes réalisées		Total	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Biens immobiliers	-280	-2 020	-	-	-280	-2 020
Participations	-1 188	-1 492	-	-	-1 188	-1 492
Titres à revenu fixe	-96 442	-73 231	-3 083	-649	-99 525	-73 880
Actions	-579	-746	-	-	-579	-746
Total	-98 489	-77 489	-3 083	-649	-101 572	-78 138
Frais de gestion de fortune					-23 868	-19 811
Total charges des placements					-125 440	-97 950

Durant l'exercice écoulé, les charges des placements se sont alourdies de CHF -27,5 millions à CHF -125,4 millions et se composent pour l'essentiel d'amortissements et corrections de valeur à hauteur de CHF -98,5 millions (exercice précédent: CHF -77,5 millions) et des charges courantes d'un montant de CHF -23,9 millions (exercice précédent: CHF -19,8 millions) pour les diverses catégories de placements.

Les frais de gestion de fortune comprennent principalement les charges de gestion pour toutes les catégories de placements. Les amortissements et corrections de valeur affichés en 2018 sont imputables pour l'essentiel aux titres à revenu fixe. Ils ont augmenté de CHF -23,2 millions par rapport à l'année précédente pour atteindre CHF -96,4 millions et résultent principalement de pertes de change.

7 VENTILATION DES PROVISIONS TECHNIQUES

En milliers de CHF

	Montant brut		Part des réassureurs		Montant pour propre compte	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Reports de primes	319 211	311 712	-33 257	-33 589	285 954	278 123
Provisions pour prestations d'assurance	3 532 779	3 595 860	-82 682	-83 693	3 450 097	3 512 167
Autres provisions techniques	224	224	-	-	224	224
Réserves mathématiques	618 176	565 900	-	-	618 176	565 900
Provisions pour participations contractuelles aux excédents	89 500	96 400	-	-	89 500	96 400
Total	4 559 890	4 570 096	-115 939	-117 282	4 443 951	4 452 814

Les principales variations des provisions techniques brutes sont expliquées dans l'annexe, sous le poste du compte de résultats 3: «Variation des provisions techniques».

8 ENGAGEMENTS REMUNERATEURS

En milliers de CHF

	2018	2017
Opérations de mise en pension	200 000	175 000
Total	200 000	175 000

Les engagements porteurs d'intérêts se sont accrus de CHF 25,0 millions, à CHF 200,0 millions en 2018, et résultent d'opérations de mise en pension rémunératrices à court terme à l'égard de tiers. Les opérations de mise en pension sont utilisées afin d'assurer une liquidité adéquate. Elles s'effectuent sur la plateforme de SIX Repo AG, que la Banque

nationale suisse utilise pour ses opérations d'open market, telles que les pensions de titres et l'émission de ses propres titres de créance. Les placements financiers transférés au titre de sûretés consistent intégralement en des titres à revenu fixe, lesquels restent inscrits au bilan en tant que placements.

9 TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

En milliers de CHF

	Capital social	Réserves légales	Réserves légales issues du bénéfice	Réserves facultatives issues du bénéfice	Total fonds propres
État au 31 décembre 2016	95 605	174 279	106 187	286 706	662 776
Versement de dividendes	-	-46 494	-	-286 706	-333 200
Bénéfice annuel	-	-	-	339 513	339 513
État au 31 décembre 2017	95 605	127 785	106 187	339 513	669 089
Versement de dividendes	-	-	-	-331 000	-331 000
Bénéfice annuel	-	-	-	405 057	405 057
État au 31 décembre 2018	95 605	127 785	106 187	413 570	743 146

AUTRES INFORMATIONS EN ANNEXE

ENGAGEMENTS RESULTANT DES OPERATIONS DE LEASING SEMBLABLES À DES CONTRATS D'ACHAT ET AUTRES ENGAGEMENTS RESULTANT DU LEASING

En milliers de CHF

	2018	2017
Engagements résultant des opérations de leasing semblables à des contrats d'achat et autres engagements résultant du leasing qui n'arrivent pas à échéance ou ne peuvent être résiliés dans les douze mois suivant la date de clôture du bilan	77 897	87 178

ENGAGEMENTS A L'EGARD D'INSTITUTIONS DE PREVOYANCE

En milliers de CHF

	2018	2017
Engagements à l'égard d'institutions de prévoyance au 31 décembre	2 615	1 571

DISSOLUTION DES RESERVES LATENTES

En milliers de CHF

	2018	2017
Dissolution des réserves latentes nettes au 31 décembre	-	30 870

PARTICIPATIONS

	Siège	Capital-actions en millions de CHF	Participation en %
Allianz Suisse Société d'Assurances sur la Vie SA	Wallisellen	100,00	99,99
Allianz Suisse Immobilier SA	Wallisellen	0,90	100,00
CAP Compagnie d'Assurance de Protection Juridique SA	Wallisellen	3,00	100,00
Quality1 AG	Bubikon	0,10	100,00
ELVIA e-invest AG	Wallisellen	0,10	100,00
Allianz Technology SA	Wallisellen	0,10	100,00

ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

En 2010, Allianz Suisse Société d'Assurances SA a simplifié ses structures au sein du groupe Allianz Suisse et cédé à Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances SA, dont le siège est à St-Gall, ses filiales à 100 % Alba Compagnie d'Assurances Générales SA, sise à Bâle, Phenix, compagnie d'assurances SA, sise à Lausanne, et Phenix, compagnie d'assurances sur la Vie SA, sise à Lausanne. Le contrat de vente a été exécuté le 1^{er} novembre 2010. L'engagement en matière de responsabilité découle du contrat de vente des actions conclu entre les parties. Fin 2013, Allianz Suisse Société

d'Assurances SA a emménagé à Wallisellen. Elle a conclu des contrats de bail avec la propriétaire/bailleuse Allreal Generalunternehmung AG. Les dispositions sur la responsabilité découlent de ces contrats signés avec Allreal Generalunternehmung AG.

La société fait partie du groupe TVA d'Allianz Suisse Société d'Assurances SA et est donc solidairement responsable des dettes de TVA de l'ensemble du groupe à l'égard de l'Administration fédérale des contributions.

HONORAIRES DE L'ORGANE DE REVISION

En milliers de CHF

	2018	2017
Prestations de révision au 31 décembre	417	759
Autres prestations au 31 décembre	242	403

Affectation du bénéfice

BENEFICE AU BILAN

En milliers de CHF

	2018	2017
Bénéfice annuel	405 057	339 513
Report de l'exercice précédent	8 513	-
Bénéfice au bilan	413 570	339 513

PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En milliers de CHF

	2018	2017
Dividende	278 000	331 000
Report à nouveau	135 570	8 513
Total	413 570	339 513

Comme la réserve légale a atteint 50 % du capital-actions, aucune nouvelle attribution n'est effectuée.

Wallisellen, le 6 mars 2019

Dr. Markus Dennler
Président du Conseil d'administration
d'Allianz Suisse Société
d'Assurances SA

Severin Moser
Président du
Directoire

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels d'Allianz Suisse Société d'Assurances (pages 12 à 20) comprenant le compte de résultats, le bilan, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

RESPONSABILITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

RESPONSABILITE DE L'ORGANE DE REVISION

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs

et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

OPINION D'AUDIT

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

AUTRES FAITS

Les comptes annuels d'Allianz Suisse Société d'Assurances SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont été audités par un autre organe de révision, qui a délivré une opinion d'audit sans réserve le 1^{er} mars 2018.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de

contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les présents comptes annuels.

PricewaterhouseCoopers AG

Enrico Strozzi

Christian Konopka

Expert-réviseur
Réviseur responsable

Expert-réviseur

Zurich, le 6 mars 2019



**LE COURAGE
C'EST ÊTRE LA
POUR L'AUTRE**



ALLIANZ SUISSE

SOCIETE D'ASSURANCES SUR LA VIE SA

Compte de résultats

En milliers de CHF

	Annexe	2018	2017
Prime brute	1	1 722 383	1 743 128
Part des réassureurs dans la prime brute		-4 646	-2 230
Prime pour propre compte		1 717 737	1 740 897
Variation des reports de primes		3 317	2 752
Primes acquises pour propre compte		1 721 055	1 743 649
Autres produits de l'activité d'assurance		11 901	13 781
Total produits de l'activité technique d'assurance		1 732 955	1 757 431
Paiements bruts des cas d'assurance	2	-1 927 971	-1 733 940
Part des réassureurs dans les paiements des cas d'assurance		1 228	316
Variation des provisions techniques	3	174 763	-272 436
Part des réassureurs dans la variation des provisions techniques		-1 099	-2 036
Variation des provisions techniques pour assurance vie liée à des participations		39 458	-22 343
Charges des cas d'assurance pour propre compte		-1 713 621	-2 030 439
Charges d'acquisition et de gestion		-133 761	-141 056
Part des réassureurs dans les charges d'acquisition et de gestion		360	352
Charges d'acquisition et de gestion pour propre compte	4	-133 402	-140 704
Autres charges techniques pour propre compte		-50 356	-66 747
Total charges de l'activité technique d'assurance		-1 897 379	-2 237 890
Produits des placements	5	806 695	810 626
Charges des placements	6	-432 378	-304 980
Résultat des placements		374 317	505 646
Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance vie liée à des participations	7	-35 437	40 770
Autres produits financiers		167 989	150 513
Autres charges financières		-223 814	-187 577
Résultat opérationnel		118 631	28 892
Autres produits	8	-	98 892
Autres charges	9	-173	-24 321
Bénéfice avant impôts		118 458	103 463
Impôts directs		-17 605	-22 475
Bénéfice		100 853	80 988

Bilan

En milliers de CHF

	Annexe	2018	2017
Placements		16 881 279	17 078 270
Biens immobiliers		2 527 885	2 357 291
Participations		400	400
Titres à revenu fixe	10	7 204 354	10 862 658
Prêts	11	1 247 239	291 576
dont entreprises liées		106 300	106 300
Hypothèques		2 439 652	2 436 714
Actions		1 044 974	986 935
Autres placements	12	2 416 776	142 695
Placements résultant de l'assurance vie liée à des participations	13	624 857	662 253
Créances résultant des instruments financiers dérivés		19 835	35 484
Liquidités		442 832	215 965
Part des provisions techniques de la réassurance		3 329	4 427
Créances résultant de l'activité d'assurance		100 623	97 703
dont preneurs d'assurance		99 004	95 149
dont sociétés d'assurances		588	1 586
Autres créances		27 029	31 061
Autres actifs		-	379
Comptes de régularisation actifs		85 817	126 150
Total actifs		18 185 601	18 251 693
Provisions techniques	14	15 538 951	15 825 421
Provisions techniques pour assurance vie liée à des participations		730 870	661 938
Provisions non techniques		68 722	72 182
Engagements rémunérateurs	15	155 000	-
Engagements résultant des instruments financiers dérivés		14 882	7 825
Dépôts résultant de la réassurance cédée		2 666	3 135
Engagements résultant de l'activité d'assurance		738 135	617 660
dont preneurs d'assurance		728 748	606 704
dont agents et intermédiaires		4 279	3 929
dont sociétés d'assurances		2 473	4 532
Autres passifs		20 919	19 841
dont entreprises liées		16 643	15 820
Comptes de régularisation passifs		27 073	40 159
Total fonds étrangers		17 297 217	17 248 162
Capital social		100 000	100 000
Réserves légales		129 960	129 960
dont issues d'apports de capitaux		129 960	129 960
Réserves légales issues du bénéfice		70 040	70 040
Réserves facultatives issues du bénéfice		588 383	703 530
Total fonds propres	16	888 383	1 003 530
Total passifs		18 185 601	18 251 693

Tableau des flux de trésorerie

En milliers de CHF

	2018	2017
Bénéfice avant impôts	118 458	103 463
Réorganisation dans l'activité d'investissement (avec effet de trésorerie)	-1 254	-2 098
Résultat des entreprises liées	-1 254	-2 098
Ajustements	123 140	1 593
Amortissements et corrections de valeur sur biens immobiliers	7 186	1 859
Corrections de valeur sur placements financiers	77 867	37 327
Corrections de valeur sur placements résultant de l'assurance vie liée à des participations	38 086	-37 593
Flux de trésorerie résultant des placements	111 937	-180 760
Achat / vente		
Biens immobiliers	-177 780	-154 442
Actions	-136 612	-52 011
Titres à revenu fixe	2 652 349	103 717
Autres placements	-2 224 580	4 900
Octroi / remboursement		
Prêts	1 497	16 793
Hypothèques	-2 937	-99 718
Flux de trésorerie découlant des placements résultant de l'assurance vie liée à des participations	-691	15 291
Variations des actifs et des passifs résultant de l'activité d'exploitation	115 699	240 824
Créances résultant des instruments financiers dérivés	15 649	47 119
Provisions techniques pour assurance vie liée à des participations	2 288	26 287
Reports de primes	-4 009	-2 752
Provisions pour prestations d'assurance	-46 887	111 545
Autres provisions techniques	-6 422	131 331
Fonds d'excédents	13 485	-3 892
Réserves mathématiques	-159 364	48 812
Provisions pour participations contractuelles aux excédents	-16 631	-19 303
Engagements résultant de l'activité d'assurance	120 475	31 668
Engagements résultant des instruments financiers dérivés	7 057	-53 608
Dépôts résultant de la réassurance cédée	-469	81
Autres variations des actifs et des passifs résultant de l'activité d'exploitation	190 526	-76 464
Impôts versés	-25 676	-19 232
Flux de trésorerie résultant de l'activité d'exploitation	441 613	159 081
Résultat des entreprises liées	1 254	2 098
Flux de trésorerie résultant de l'activité d'investissement	1 254	2 098
Versements de dividendes	-216 000	-109 000
Flux de trésorerie résultant de l'activité de financement	-216 000	-109 000
Variation des liquidités	226 867	52 179
Tableau de variation des liquidités		
État au 1 ^{er} janvier	215 965	163 786
État au 31 décembre	442 832	215 965
Variation des liquidités (nette)	226 867	52 179

Annexe

PRINCIPES DE PRÉSENTATION DES COMPTES

Les comptes annuels statutaires ont été établis en conformité avec le Code suisse des obligations (CO) ainsi qu'avec les prescriptions en vigueur relevant du droit des assurances et du droit de la surveillance. La clôture annuelle des comptes est fixée au 31 décembre.

Les comptes annuels d'Allianz Suisse Société d'Assurances sur la Vie SA, Wallisellen, sont établis en francs suisses et, sauf mention contraire, les chiffres financiers sont exprimés en milliers de francs suisses.

Les charges et produits en devises étrangères sont évalués au cours du jour applicable. Les postes de bilan en devises étrangères sont convertis au cours en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

Il est à noter que l'arrondissement commercial peut entraîner des différences lors de l'emploi de montants et de pourcentages arrondis.

Les informations nulles ou négatives ne sont pas affichées.

PRINCIPES D'ÉVALUATION

Les biens immobiliers sont comptabilisés au coût d'acquisition ou de construction sous déduction des corrections de valeur nécessaires. Les corrections de valeur sont calculées à l'aide de la méthode DCF.

Les titres à revenu fixe sont évalués selon la méthode scientifique de l'amortissement des coûts. Les risques de solvabilité sont pris en compte à l'aide de corrections de valeur.

Les participations sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué des pertes de valeur.

Les actions et les fonds obligataires sont inscrits au bilan au coût d'acquisition ou à la valeur de marché inférieure, hors reprise de perte de valeur.

Les hypothèques sont comptabilisées à leur valeur nominale diminuée des pertes de valeur.

Les prêts sont évalués à leur valeur nominale ou au coût amorti.

Concernant les participations à des fonds à investisseur unique, les titres de la fortune du fonds selon l'art. 110 OS sont enregistrés de manière identique à l'évaluation des placements directs. Par conséquent, les variations de l'évaluation de la fortune du fonds et les charges courantes des fonds à investisseur unique sont présentées comme des réévaluations ou des amortissements dans le cas des participations à des fonds.

Les placements résultant de l'assurance vie liée à des participations sont inscrits au bilan à leur valeur de marché.

Les créances et dettes découlant d'instruments financiers dérivés sont enregistrées au bilan à leur valeur de marché, les gains et pertes étant comptabilisés au compte de résultats.

Les placements transférés au titre de sûretés dans les opérations de mise en pension restent inscrits au bilan sous le poste Placements. Des engagements correspondant à l'apport de fonds sont portés au bilan à leur valeur d'imputation au moment de la conclusion de l'opération ou à la valeur de marché supérieure.

Les provisions techniques sont calculées sur la base des prescriptions légales et prudentielles, dans le respect du plan d'exploitation approuvé par la FINMA.

Les provisions non techniques sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

INDICATIONS, VENTILATIONS ET NOTES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RÉSULTATS ET DU BILAN

1 PRIME BRUTE

En milliers de CHF

	2018	2017
Vie collective	1 347 601	1 364 926
Vie individuelle	328 771	331 821
Assurance vie liée à des participations	46 012	46 381
Total	1 722 383	1 743 128

Durant l'exercice 2018, les primes brutes ont diminué de CHF -20,7 millions, à CHF 1 722,4 millions. Ce recul est principalement dû aux affaires Vie collective, où les encaissements de primes ont baissé de CHF -17,3 millions, à

CHF 1 347,6 millions. Les primes brutes dans les affaires Vie individuelle ont diminué quant à elles de CHF -3,0 millions, à CHF 328,8 millions. Les primes des assurances vie liées à des participations sont restées stables.

2 PAIEMENTS BRUTS DES CAS D'ASSURANCE

En milliers de CHF

	2018	2017
Vie collective	-1 522 769	-1 316 948
Vie individuelle	-350 645	-346 676
Assurance vie liée à des participations	-54 557	-70 316
Total	-1 927 971	-1 733 940

Durant l'exercice écoulé, les paiements des cas d'assurance ont augmenté de CHF -194,0 millions pour s'établir à CHF -1 928,0 millions. Cette hausse s'explique surtout par les rachats et les échéances dans les affaires Vie collective, à

raison de CHF -205,8 millions. Les paiements des cas d'assurance vie liées à des participations se sont tassés de CHF 15,8 millions, à CHF -54,6 millions.

3 VARIATION DES PROVISIONS TECHNIQUES

Variations en 2018¹

En milliers de CHF

	Prestations d'assurance	Autres provisions techniques	Réserves mathématiques	Participations contractuelles aux excédents	Fonds d'excédents
Vie collective	15 445	-32 188	131 387	-	-10 626
Vie individuelle	8 834	20 217	26 791	16 533	-1 630
Total	24 279	-11 971	158 178	16 533	-12 256

¹ – Optimisation de la présentation afin d'augmenter la transparence

Variations en 2017

En milliers de CHF

	Prestations d'assurance	Autres provisions techniques	Réserves mathématiques	Participations contractuelles aux excédents	Fonds d'excédents
Vie collective	-19 016	-65 293	-82 802	-	-1 229
Vie individuelle	10 908	-156 980	15 783	19 291	5 320
Assurance vie liée à des participations	2 910	-15 405	14 262	12	-199
Total	-5 198	-237 678	-52 756	19 303	3 892

Durant l'exercice écoulé, les provisions techniques ont enregistré une baisse totale de CHF 174,8 millions (exercice précédent CHF -272,4 millions). Les provisions pour prestations d'assurances se sont réduites de CHF 24,3 millions. La variation des autres provisions techniques a atteint globalement

CHF - 12,0 millions. Les provisions pour réserves mathématiques ont diminué de CHF 158,2 millions, essentiellement en raison des rachats et des échéances. Durant l'exercice 2018, un montant net de CHF 12,3 millions a été prélevé sur le fonds d'excédents.

4 CHARGES D'ACQUISITION ET DE GESTION POUR PROPRE COMPTE

En milliers de CHF

	2018	2017
Vie collective	-60 433	-69 243
Vie individuelle	-65 911	-65 679
Assurance vie liée à des participations	-7 058	-5 782
Total	-133 402	-140 704

Durant l'exercice écoulé, les charges d'acquisition et de gestion pour propre compte ont diminué de CHF 7,3 millions, à CHF -133,4 millions, tandis que les frais de personnel inclus

dans ce poste ont augmenté de CHF -0,5 million, à CHF -45,5 millions, par rapport à l'exercice précédent.

5 PRODUITS DES PLACEMENTS

En milliers de CHF

	Produits		Plus-values		Bénéfices réalisés		Total	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Biens immobiliers	131 766	130 125	-	-	1 006	16 695	132 771	146 820
Titres à revenu fixe ^{2,3}	154 862	278 017	98 389	183 983	121 680	55 391	365 059	517 391
Prêts ³	33 246	6 960	-	-	-	-	43 118	6 960
Hypothèques	43 856	46 446	-	-	1 000	-	44 856	46 446
Actions	41 222	33 484	4 362	24 299	11 922	23 343	57 506	81 126
Autres placements ²	8 136	7 542	155 249	-	-	4 340	163 385	11 883
Total	413 087	502 575	258 000	208 282	135 608	99 769	806 695	810 626

² – En 2018, une partie du portefeuille de titres à revenu fixe a été transférée dans les fonds à investisseur unique lancés cette même année. Ces titres figurent au poste «Autres placements» dans le bilan.

³ – Reclassification d'une catégorie de placements des titres à revenu fixe dans la catégorie «Prêts».

Pour l'exercice 2018, les produits des placements se sont inscrits à CHF 806,7 millions (exercice précédent: CHF 810,6 millions). Ils se composent de produits courants à hauteur de CHF 413,1 millions (exercice précédent: CHF 502,6 millions), de plus-values de CHF 258,0 millions (exercice précédent: CHF 208,3 millions) ainsi que de gains

réalisés représentant CHF 135,6 millions (exercice précédent: CHF 99,8 millions). Les amortissements affichés en 2018, dus pour l'essentiel aux gains de change, ont augmenté de CHF 49,7 millions par rapport à l'exercice précédent.

6 CHARGES DES PLACEMENTS

En milliers de CHF

	Amortissements / corrections de valeur		Pertes réalisées		Total	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Biens immobiliers	-7 186	-1 859	-	-	-7 186	-1 859
Titres à revenu fixe ²	-147 185	-231 018	-29 464	-1 670	-176 648	-232 688
Hypothèques	-	-	-184	-	-184	-
Actions	-82 935	-14 073	-2 548	-1 302	-85 483	-15 375
Autres placements ²	-105 748	-518	-	-76	-105 748	-594
Total	-343 054	-247 468	-32 196	-3 048	-375 250	-250 516
Frais de gestion de fortune					-57 129	-54 463
Total charges des placements					-432 378	-304 980

² – En 2018, une partie du portefeuille de titres à revenu fixe a été transférée dans les fonds à investisseur unique lancés cette même année. Ces titres figurent au poste «Autres placements» dans le bilan.

Les charges des placements se composent des amortissements et corrections de valeur d'un montant de CHF -343,1 millions (exercice précédent: CHF -247,5 millions) ainsi que des pertes réalisées d'un montant de CHF -32,2 millions (exercice précédent: CHF -3,0 millions). De plus, les charges courantes ont atteint CHF -57,1 millions (exercice précédent: CHF -54,5 millions) et concernaient principalement les charges de gestion pour les placements,

lesquelles comprenaient également les frais de remise en état et d'entretien des biens immobiliers. Durant l'exercice écoulé, les charges des placements se sont élevées à CHF -432,4 millions (exercice précédent: CHF -305,0 millions). Les amortissements et corrections de valeur affichés en 2018, dus pour l'essentiel aux gains de change, ont augmenté de CHF -95,6 millions par rapport à l'exercice précédent.

7 PLUS-VALUES NETTES ET PRODUITS FINANCIERS NETS DES PLACEMENTS DE L'ASSURANCE VIE LIÉE À DES PARTICIPATIONS

En milliers de CHF

	2018	2017
Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance vie liée à des participations	-35 437	40 770

Durant l'exercice écoulé, les plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance vie liée à des participations ont chuté de CHF 76,2 millions pour s'établir à

CHF -35,4 millions. Cet effet s'explique principalement par l'évolution du marché et par la baisse du portefeuille de placements pour l'assurance vie liée à des participations.

8 AUTRES PRODUITS

En milliers de CHF

	2018	2017
Autres produits	-	98 892

Il n'y a pas d'«Autres produits» qui ont été enregistrés au cours de l'exercice écoulé.

Le montant de CHF 98,9 millions de l'exercice précédent s'explique par la dissolution de provisions non techniques.

9 AUTRES CHARGES

En milliers de CHF

	2018	2017
Autres charges	- 173	-24 321

Durant l'exercice 2018, les autres charges se sont inscrites à CHF -0,1 million (exercice précédent CHF -24,3 millions) et

sont liées, comme l'année précédente, à la constitution de provisions non techniques.

10 TITRES A REVENU FIXE

En milliers de CHF

	2018	2017
Titres à revenu fixe	7 204 354	10 862 658

Les principales variations des titres à revenu fixe sont présentées dans les postes 11 «Prêts» et 12 «Autres placements».

11 PRETS

En milliers de CHF

	2018	2017
Prêts	1 247 239	291 576

L'augmentation du portefeuille de prêts est principalement attribuable à la reclassification d'une catégorie de placement des titres à revenu fixe dans la catégorie «Prêts».

12 AUTRES PLACEMENTS

En milliers de CHF

	2018	2017
Fonds en obligations	2 403 353	108 347
Fonds en actions	13 423	34 348
Total	2 416 776	142 695

Durant l'exercice écoulé, le portefeuille des autres placements a augmenté de CHF 2 274,1 millions pour s'établir à CHF 2 416,8 millions, principalement en raison de la création du fonds à investisseur unique en 2018.

13 PLACEMENTS RESULTANT DE L'ASSURANCE VIE LIEE A DES PARTICIPATIONS

En milliers de CHF

	2018	2017
Fonds en obligations	175 105	179 299
Fonds en actions	330 005	361 395
Autres placements résultant de l'assurance vie liée à des participations	119 747	121 559
Total	624 857	662 253

Le portefeuille de placements liés à des participations a diminué de CHF 37,4 millions pour s'établir à CHF 624,9 millions. Cette baisse s'explique principalement par l'évolution des cours des fonds et par le recul du portefeuille d'assurance vie liée à des fonds de placement durant l'exercice sous revue.

14 VENTILATION DES PROVISIONS TECHNIQUES

En milliers de CHF

	Montant brut		Part des réassureurs		Montant pour propre compte	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Reports de primes	80 611	84 620	-	-	80 611	84 620
Provisions pour prestations d'assurance	1 099 407	1 125 799	-3 329	-4 427	1 096 078	1 121 372
Autres provisions techniques	1 688 753	1 768 061	-	-	1 688 753	1 768 061
Réserves mathématiques	12 342 976	12 516 592	-	-	12 342 976	12 516 592
Provisions pour participations contractuelles aux excédents	216 962	233 593	-	-	216 962	233 593
Provisions pour fonds d'excédents	110 243	96 757	-	-	110 243	96 757
Total	15 538 951	15 825 421	-3 329	-4 427	15 535 623	15 820 994

Les principales variations des provisions techniques sont expliquées au poste 3 du compte de résultats: «Variation des provisions techniques».

15 ENGAGEMENTS REMUNERATEURS

En milliers de CHF

	2018	2017
Opérations de mise en pension	155 000	-
Total	155 000	-

Les engagements porteurs d'intérêts résultent d'opérations de mise en pension rémunératrices à court terme à l'égard de tiers. Les opérations de mise en pension sont utilisées afin d'assurer une liquidité adéquate. Elles s'effectuent sur la plateforme de SIX Repo AG, que la Banque nationale suisse

utilise pour ses opérations d'open market, telles que les pensions de titres et l'émission de ses propres titres de créance. Les placements financiers transférés au titre de sûretés consistent intégralement en des titres à revenu fixe, lesquels restent inscrits au bilan en tant que placements.

16 TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

En milliers de CHF

	Capital social	Réserves légales	Réserves légales issues du bénéfice	Réserves facultatives issues du bénéfice	Total fonds propres
État au 31 décembre 2016	100 000	129 960	70 040	731 542	1 031 542
Versement de dividendes	-	-	-	-109 000	-109 000
Bénéfice annuel	-	-	-	80 988	80 988
État au 31 décembre 2017	100 000	129 960	70 040	703 530	1 003 530
Versement de dividendes	-	-	-	-216 000	-216 000
Bénéfice annuel	-	-	-	100 853	100 853
État au 31 décembre 2018	100 000	129 960	70 040	588 383	888 383

AUTRES INFORMATIONS EN ANNEXE

ENGAGEMENTS A L'EGARD D'INSTITUTIONS DE PREVOYANCE

En milliers de CHF

	2018	2017
Engagements à l'égard d'institutions de prévoyance au 31 décembre	276	814

PARTICIPATIONS

	Siège	Capital-actions en millions de CHF	Participation en %
Société de conseil en prévoyance SA,	Wallisellen	0,5	100,00

ACTIFS DESTINES A COUVRIR LES PROPRES ENGAGEMENTS

En milliers de CHF

	2018	2017
Actifs destinés à couvrir les propres engagements au 31 décembre	2 800	53 700

ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

La société fait partie du groupe TVA d'Allianz Suisse Société d'Assurances SA et est donc solidairement responsable des

dettes de TVA de l'ensemble du groupe à l'égard de l'Administration fédérale des contributions.

HONORAIRES DE L'ORGANE DE REVISION

En milliers de CHF

	2018	2017
Prestations de révision au 31 décembre	632	795

Affectation du bénéfice

BENEFICE AU BILAN

En milliers de CHF

	2018	2017
Bénéfice annuel	100 853	80 988
Report de l'exercice précédent	407 530	542 542
Bénéfice au bilan pour affectation par l'Assemblée générale	508 383	623 530

PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En milliers de CHF

	2018	2017
Dividende	97 000	216 000
Report à nouveau	411 383	407 530
Total	508 383	623 530

Comme la réserve légale a atteint 50 % du capital-actions, aucune nouvelle attribution n'est effectuée.

Wallisellen, le 6 mars 2019

Dr. Markus Dennler
Président du Conseil d'administration
d'Allianz Suisse Société
d'Assurances sur la Vie SA

Severin Moser
Président du
Directoire

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels d'Allianz Suisse Société d'Assurances sur la Vie SA (pages 26 à 36) comprenant le compte de résultats, le bilan, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

RESPONSABILITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

RESPONSABILITE DE L'ORGANE DE REVISION

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

OPINION D'AUDIT

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

AUTRES FAITS

Les comptes annuels d'Allianz Suisse Société d'Assurances SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont été audités par un autre organe de révision, qui a exprimé une opinion d'audit sans réserve le 1^{er} mars 2018.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de

contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG

Enrico Strozzi

Christian Konopka

Expert-réviseur
Réviseur responsable

Expert-réviseur

Zurich, le 6 mars 2019



**LE COURAGE
C'EST VIVRE
SA VIE**

CAP COMPAGNIE D'ASSURANCE DE PROTECTION JURIDIQUE SA

Compte de résultats

En milliers de CHF

	Annexe	2018	2017
Prime brute	1	88 618	70 783
Prime pour propre compte		88 618	70 783
Variation des reports de primes		1 178	-742
Primes acquises pour propre compte		89 796	70 041
Autres produits de l'activité d'assurance		164	-
Total produits de l'activité technique d'assurance		89 960	70 041
Paiements bruts des cas d'assurance	2	-56 188	-41 244
Variation des provisions techniques	3	-3 613	-1 942
Charges des cas d'assurance pour propre compte		-59 801	-43 186
Charges d'acquisition et de gestion		-29 672	-26 177
Charges d'acquisition et de gestion pour propre compte	4	-29 672	-26 177
Autres charges techniques pour propre compte		-170	-331
Total charges de l'activité technique d'assurance		-89 644	-69 693
Produits des placements	5	2 395	1 977
Charges des placements	6	-2 266	-1 189
Résultat des placements		129	787
Autres produits financiers		20	17
Autres charges financières		-73	-14
Résultat opérationnel		392	1 138
Autres charges	7	-3 663	-
Bénéfice / perte avant impôts		-3 271	1 138
Impôts directs		-86	-263
Bénéfice / perte		-3 357	874

Bilan

En milliers de CHF

	Annexe	2018	2017
Placements		184 896	123 599
Participations		0	-
Titres à revenu fixe		184 896	123 599
Liquidités		19 898	13 936
Immobilisations corporelles		650	-
Actifs incorporels		25	-
Créances résultant de l'activité d'assurance		3 490	1 506
dont preneurs d'assurance		3 482	1 498
Autres créances		1 212	335
dont entreprises liées		171	117
Comptes de régularisation actifs		1 681	908
Total actifs		211 852	140 284
Provisions techniques	8	149 740	99 287
Provisions non techniques		5 973	1 276
Engagements résultant de l'activité d'assurance		13 771	9 840
dont preneurs d'assurance		13 771	9 840
Autres passifs		6 526	4 373
dont entreprises liées		3 703	2 949
Comptes de régularisation passifs		1 547	1 629
Total fonds étrangers		177 557	116 405
Capital social		3 000	3 000
Réserves légales		13 772	-
dont issues d'apports de capitaux		3 000	-
Réserves légales issues du bénéfice		1 700	1 700
Réserves facultatives issues du bénéfice		15 822	19 179
Total fonds propres	9	34 295	23 879
Total passifs		211 852	140 284

Tableau des flux de trésorerie

En milliers de CHF

	2018	2017
Bénéfice / perte avant impôts	-3 271	1 138
Ajustements	1 310	425
Amortissements et corrections de valeur sur actifs incorporels	20	-
Amortissements et corrections de valeur sur immobilisations corporelles	153	-
Corrections de valeur sur placements financiers	1 137	425
Flux de trésorerie résultant des placements	-62 434	-12 632
Achat / vente		
Titres à revenu fixe	-62 434	-12 632
Variations des actifs et des passifs résultant de l'activité d'exploitation	70 584	2 192
Reports de primes	13 349	742
Provisions pour prestations d'assurance	37 128	2 122
Provisions pour participations contractuelles aux excédents	-25	-181
Engagements résultant de l'activité d'assurance	3 932	-403
Autres variations des actifs et des passifs résultant de l'activité d'exploitation	3 191	-89
Effets de la fusion des filiales	13 009	-
Impôts versés	-227	-630
Flux de trésorerie résultant de l'activité d'exploitation	5 962	-9 507
Flux de trésorerie résultant de l'activité d'investissement	-	-
Flux de trésorerie résultant de l'activité de financement	-	-
Variation des liquidités	5 962	-9 507
Tableau de variation des liquidités		
État au 1 ^{er} janvier	13 936	23 443
État au 31 décembre	19 898	13 936
Variation des liquidités	5 962	-9 507

Annexe

PRINCIPES DE PRÉSENTATION DES COMPTES

Les comptes annuels statutaires ont été établis en conformité avec le Code suisse des obligations (CO) ainsi qu'avec les prescriptions en vigueur relevant du droit des assurances et du droit de la surveillance. La clôture annuelle des comptes est fixée au 31 décembre.

Les comptes annuels de CAP Compagnie d'Assurance de Protection Juridique SA, Wallisellen, sont établis en francs suisses et, sauf mention contraire, les chiffres financiers sont exprimés en milliers de francs suisses.

Les charges et produits en devises étrangères sont évalués au cours du jour applicable. Les postes de bilan en devises étrangères sont convertis au cours en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

Il est à noter que l'arrondissement commercial peut entraîner des différences lors de l'emploi de montants et de pourcentages arrondis.

Les informations nulles ou négatives ne sont pas affichées.

PRINCIPES D'ÉVALUATION

Les titres à revenu fixe sont évalués selon la méthode scientifique de l'amortissement des coûts. Les risques de solvabilité sont pris en compte à l'aide de corrections de valeur.

Les participations sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué des pertes de valeur.

Les actifs incorporels sont évalués à leur coût d'acquisition ou de construction diminué des amortissements et corrections de valeur nécessaires.

Les provisions techniques sont calculées sur la base des prescriptions légales et prudentielles, dans le respect du plan d'exploitation approuvé par la FINMA.

Les provisions non techniques sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

INDICATIONS, VENTILATIONS ET NOTES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RÉSULTATS ET DU BILAN

1 PRIME BRUTE

En milliers de CHF

	2018	2017
Protection juridique	88 618	70 783
Total	88 618	70 783

Durant l'exercice écoulé, la CAP Compagnie d'Assurance de Protection Juridique SA a enregistré une croissance de ses primes brutes de 25,2 %, à CHF 88,6 millions par rapport à l'exercice précédent.

Cette augmentation significative est essentiellement due à la fusion entre la CAP Compagnie d'Assurance de Protection juridique SA et la DAS Protection Juridique SA en date du 1^{er} juillet 2018.

2 PAIEMENTS BRUTS DES CAS D'ASSURANCE

En milliers de CHF

	2018	2017
Paievements de sinistres	-29 526	-24 483
Autres prestations payées	-26 662	-16 761
Total	-56 188	-41 244

Durant l'exercice écoulé, la CAP Compagnie d'Assurance de Protection juridique SA a versé, pour les cas d'assurance, un total de CHF -56,2 millions (exercice précédent: CHF -41,2 millions), dont CHF -29,5 millions étaient

imputables aux paievements de sinistres (exercice précédent: CHF -24,5 millions). Les autres prestations versées ont crû de CHF -9,9 millions, à CHF -26,7 millions, principalement en raison de la fusion avec la DAS Protection Juridique SA.

3 VARIATION DES PROVISIONS TECHNIQUES

En milliers de CHF

	2018	2017
Prestations d'assurance	-3 638	-2 122
Participations contractuelles aux excédents	25	181
Total	-3 613	-1 942

La variation des provisions techniques de l'exercice écoulé à hauteur de CHF -3,6 millions est principalement due aux variations des réserves pour sinistres pour les prestations d'assurance. De plus, des provisions pour les participations contractuelles aux excédents ont été dissoutes pour un

montant de CHF 25k (exercice précédent: CHF 0,2 million). La variation des provisions techniques de l'exercice écoulé s'explique essentiellement par la fusion avec la DAS Protection Juridique SA.

4 CHARGES D'ACQUISITION ET DE GESTION POUR PROPRE COMPTE

En milliers de CHF

	2018	2017
Frais de personnel	-30 275	-17 801
Autres charges de gestion	603	-8 375
Total	-29 672	-26 177

Durant l'exercice écoulé, les charges d'acquisition et de gestion pour propre compte se composaient pour l'essentiel de frais de personnel à hauteur de CHF -30,3 millions (exercice

précédent: CHF -17,8 millions). Cette hausse s'explique essentiellement par la fusion avec la DAS Protection Juridique SA.

5 PRODUITS DES PLACEMENTS

En milliers de CHF

	Produits		Plus-values		Bénéfices réalisés		Total	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Titres à revenu fixe	2 341	1 949	39	27	15	-	2 395	1 977
Total	2 341	1 949	39	27	15	-	2 395	1 977

Pour l'exercice 2018, les produits des placements se composent des produits courants de titres à revenu fixe à hauteur de CHF 2,3 millions (exercice précédent: CHF 1,9 million).

6 CHARGES DES PLACEMENTS

En milliers de CHF

	Amortissements / corrections de valeur		Pertes réalisées		Total	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Titres à revenu fixe	-1 176	-452	-7	-	-1 183	-452
Total	-1 176	-452	-7	-	-1 183	-452
Frais de gestion de fortune					-1 083	-737
Total charges des placements					-2 266	-1 189

Pour l'exercice 2018, les charges des placements se composent des amortissements et corrections de valeur sur des titres à revenu fixe pour un montant de CHF -1,2 million (exercice précédent: CHF -0,5 million).

7 AUTRES CHARGES

En milliers de CHF

	2018	2017
Autres charges	-3 663	-
Total	-3 633	-

Durant l'exercice écoulé, les autres charges se sont inscrites à CHF -3,7 millions (exercice précédent: CHF 0,0 million); elles se composaient pour l'essentiel des charges de réorganisation générées par la fusion avec la DAS Protection Juridique SA.

8 PROVISIONS TECHNIQUES

En milliers de CHF

	Montant brut		Montant pour propre compte	
	2018	2017	2018	2017
Reports de primes	36 389	23 040	36 389	23 040
Provisions pour prestations d'assurance	112 903	75 774	112 903	75 774
Provisions pour participations contractuelles aux excédents	448	473	448	473
Total	149 740	99 287	149 740	99 287

Les principales variations des provisions techniques sont expliquées au poste 3 du compte de résultats: «Variation des provisions techniques».

9 TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

En milliers de CHF

	Capital social	Réserves légales	Réserves légales issues du bénéfice	Réserves facultatives	Total fonds propres
État au 31 décembre 2016	3 000	-	1 700	18 305	23 005
Bénéfice annuel	-	-	-	874	874
État au 31 décembre 2017	3 000	-	1 700	19 179	23 879
Fusion avec la DAS Protection Juridique SA	-	13 772	-	-	13 772
Perte annuelle	-	-	-	-3 357	-3 357
État au 31 décembre 2018	3 000	13 772	1 700	15 822	34 295

Du fait de la fusion entre la CAP Compagnie d'Assurance de Protection Juridique SA et la DAS Protection juridique SA, les fonds propres de la DAS Protection Juridique SA ont été

apportés comme réserve légale (CHF 13,8 millions) à la date de la fusion, le 1^{er} juillet 2018.

AUTRES INFORMATIONS EN ANNEXE

ENGAGEMENTS RESULTANT DES OPERATIONS DE LEASING SEMBLABLES À DES CONTRATS D'ACHAT ET AUTRES ENGAGEMENTS RESULTANT DU LEASING

En milliers de CHF

	2018	2017
Engagements résultant des opérations de leasing semblables à des contrats d'achat et autres engagements résultant du leasing qui n'arrivent pas à échéance ou ne peuvent être résiliés dans les douze mois suivant la date de clôture du bilan	3 060	378

ENGAGEMENTS A L'EGARD D'INSTITUTIONS DE PREVOYANCE

En milliers de CHF

	2018	2017
Engagements à l'égard d'institutions de prévoyance au 31 décembre	499	557

PARTICIPATIONS

	Siège	Capital de base en millions de CHF	Participation en %
JUSTIS Sàrl	Ettoy	0,02	100,00

ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

La société fait partie du groupe TVA d'Allianz Suisse Société d'Assurances SA et est donc solidairement responsable des dettes de TVA de l'ensemble du groupe à l'égard de l'Administration fédérale des contributions.

HONORAIRES DE L'ORGANE DE REVISION

En milliers de CHF

	2018	2017
Prestations de révision au 31 décembre	101	90

Affectation du bénéfice

BENEFICE AU BILAN

En milliers de CHF

	2018	2017
Bénéfice / perte annuel(le)	-3 357	874
Report de l'exercice précédent	17 179	16 305
Bénéfice au bilan	13 822	17 179

PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En milliers de CHF

	2018	2017
Report à nouveau	13 822	17 179
Total	13 822	17 179

Comme la réserve légale a atteint 50 % du capital-actions, aucune nouvelle attribution n'est effectuée.

Wallisellen, le 11 avril 2019

Dr. Ruedi Kubat
Président du Conseil d'administration
de la CAP Compagnie d'Assurance
de Protection Juridique SA

Daniel Eugster
Président du
Directoire

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la CAP, Compagnie d'Assurance de Protection Juridique SA (page 41 à 48) comprenant le compte de résultats, le bilan, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

RESPONSABILITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

RESPONSABILITE DE L'ORGANE DE REVISION

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

OPINION D'AUDIT

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

AUTRES FAITS

Les comptes annuels de la CAP Compagnie d'Assurance de Protection juridique SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont été audités par un autre organe de révision, qui a exprimé une opinion d'audit sans réserve le 1^{er} mars 2018.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de

contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les présents comptes annuels.

PricewaterhouseCoopers AG

Enrico Strozzi

Christian Konopka

Expert-réviseur
Réviseur responsable

Expert-réviseur

Zurich, le 11 avril 2019

Allianz Suisse Société d'Assurances SA

Case postale, CH-8010 Zurich

Tél. +41 58 358 71 11

Fax +41 58 358 40 42

contact@allianz.ch
allianz.ch